



Peine pour vol de 10000 euros remboursés?

Par devafa

Bonjour,

je suis chargée de déposer les banques de mon employeur, j'ai dérobé 4 enveloppes d'un montant total de 10000 euros.

Je dépose habituellement ces remises dans une boîte sans justificatifs.

Je regrette sincèrement mon geste frauduleux et j'ai l'intention de remettre cet argent mais il va me falloir 10 jours pour réunir cette somme.

Mon employeur s'est rendu compte qu'il manquait des remises et moi je suis en arrêt maladie pendant 2 semaines.

Ma question est que va t'il se passer car même si je rends l'argent j'ai quand même commis un délit, peuvent-ils prouver ma culpabilité ou bien serais-je uniquement licencié pour faute grave?

Merci d'avance , je n'en peux plus..